

## Code de Conduite

Chez Standard, nous sommes guidés par notre mission qui est d'édifier un monde meilleur en dirigeant une approche moderne de l'industrialisme, qui est enracinée dans nos valeurs fondamentales : nous *habilitons* notre personnel à diriger, à prendre des risques pour *faire évoluer* notre façon de travailler, ainsi qu'à *établir des liens* avec les collègues et les clients en vue d'*inspirer* un changement durable.

Les pratiques commerciales responsables, l'honnêteté, l'intégrité et le respect de la loi sont au cœur de ces valeurs et de notre façon de mener nos activités, quel que soit le lieu où nous nous trouvons. Le présent Code de Conduite énonce les attentes que nous avons à l'égard des personnes lorsqu'elles traitent avec les partenaires commerciaux, les pouvoirs publics et dans leurs relations mutuelles.

Il appartient à toutes les personnes qui travaillent pour nous ou concluent des contrats avec une entité de Standard ou avec ses entités liées de répondre aux attentes énoncées dans le présent Code de Conduite.

### 1. Respect des lois

Nous respectons les lois et les règlements applicables et agissons conformément aux lignes directrices de Standard et de ses sociétés d'exploitation, notamment toutes les politiques qui appuient ce présent Code de Conduite.

### 2. Agir avec intégrité

#### 2.1 Respect et traitement équitable

Nous sommes déterminés à favoriser un milieu de travail où tout un chacun est traité avec équité, intégrité et respect.

Nous estimons que la diversité des parcours, des expériences et des points de vue sont des atouts essentiels pour nos entreprises. Nous sommes déterminés à offrir à tout un chacun des opportunités égales en matière d'emploi et de promotion. Nous ne pratiquons aucune discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, la nationalité d'origine, l'information génétique, l'état civil, l'état de santé (tel que défini par le droit applicable), la grossesse, l'accouchement ou une affection y afférente, l'identité ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle, le statut d'ancien combattant ou toute autre catégorie protégée par la loi.

De même, nous sommes déterminés à offrir à toutes les personnes un environnement sûr, exempt de discrimination et de harcèlement, et nous ne tolérons aucune forme de harcèlement.

Nous avons tous la responsabilité de nous traiter les uns les autres de façon équitable et respectueuse.

## 2.2 Politique anti-représailles

Nous nous engageons à protéger ceux qui signalent une conduite répréhensible de façon honnête et de bonne foi, et nous ne tolérons pas les représailles contre toute personne qui entreprend une activité protégée par la loi, signale une infraction, se plaint d'une violation de la politique ou bien coopère à une enquête. Si une personne estime avoir été victime de représailles, elle doit le signaler immédiatement.

## **3. Nos entreprises et nos communautés**

### 3.1 Santé et sécurité au travail

Nous accordons la priorité à la santé et à la sécurité de notre personnel, de nos biens corporels et des environnements dans lesquels nous travaillons. Les personnes doivent remplir leurs fonctions conformément aux lois et règlements en matière de santé et de sécurité, aux exigences internes régissant les opérations et les installations sous notre contrôle.

### 3.2 Produits et services de qualité

La renommée de Standard repose sur les produits de qualité fabriqués par ses entreprises. Nous nous engageons à fournir un travail de la plus haute qualité et nous devons nous conformer à toutes les exigences et les spécifications en matière de qualité liées à notre travail.

### 3.3 Sécurité des biens et des données

Nous sommes responsables de la protection contre la mauvaise utilisation, l'usage abusif et les pertes des biens et des données (corporels et incorporels) de Standard et contre les dommages qu'ils pourraient subir.

Les biens corporels comprennent, sans s'y limiter, les bâtiments, les installations, les véhicules, les équipements, les systèmes informatiques, les ressources et les

registres. Les biens incorporels comprennent, sans s'y limiter, les informations commerciales confidentielles, les brevets et les marques. Les données comprennent, sans s'y limiter, les plans stratégiques, les données financières et les renseignements techniques ou commerciaux, ainsi que les renseignements concernant nos employés. Nous ne devons pas exploiter ces renseignements à des fins personnelles ou au profit de tiers.

### 3.4 Rapports financiers

La loi nous impose de fournir des rapports financiers exacts. Tous les livres comptables, les registres et les rapports financiers doivent refléter fidèlement toutes les transactions commerciales et respecter les exigences juridiques pertinentes et les principes comptables de Standard.

### 3.5 Respect de l'environnement et de nos communautés

Nous avons à cœur d'utiliser notre expertise, nos ressources et notre influence pour avoir un impact positif sur notre personnel, nos communautés, notre industrie et notre planète. En tant qu'entreprise, nous nous efforçons d'améliorer constamment nos opérations et de faire évoluer nos offres de produits afin d'atténuer notre impact environnemental. Nous nous conformons à toutes les lois, les règles et les réglementations environnementales dans les endroits où nous exerçons nos activités, et nous cherchons à devenir leaders en matière de durabilité dans notre secteur. Nous avons tous la responsabilité de tenir compte de l'environnement, de la durabilité et de notre communauté lorsque nous prenons des décisions commerciales. Ensemble, nous visons à renforcer nos communautés et à assurer un avenir durable.

## **4. Travailler avec les autres**

### 4.1 Lois antitrust et sur la concurrence

Nous respectons les lois antitrust et sur la concurrence applicables, et nous respectons les principes d'une concurrence loyale et transparente. Nous ne concluons pas d'accords en violation des lois antitrust et sur la concurrence. Cela comprend l'échange d'informations commercialement sensibles telles que les prix, les stratégies de tarification, les conditions générales ou l'analyse du marché.

### 4.2 Lois sur les pots-de-vin, corruption et les sanctions

Nous attendons de toutes les personnes agissant au nom de Standard qu'elles se

comportent de manière éthique. Nous n'accordons pas, et les tiers fournissant des services en notre nom ont l'interdiction d'accorder des paiements inacceptables ou des avantages illicites (notamment des pots-de-vin, des bakchichs, des dessous-de-table et des paiements de facilitation) à un partenaire commercial, un service public ou un tiers en vue d'obtenir un résultat favorable à l'une des sociétés de Standard. Tous les frais et les commissions versés ou autres avantages accordés à des tiers doivent être raisonnables par rapport au service fourni.

Les personnes ne peuvent solliciter ou accepter aucun avantage qu'elles n'obtiendraient pas d'une autre manière pour en tirer un gain personnel. L'acceptation de cadeaux occasionnels de valeur symbolique ou d'invitations est autorisée conformément aux lois applicables et aux usages généralement admis du pays concerné.

De même, nous nous conformons à toutes les réglementations applicables en matière de sanctions et, en retour, nous nous attendons à ce que les tiers agissant au nom de Standard ne violent pas les lois sur les sanctions, n'amènent pas Standard à les violer ou n'entreprennent pas des activités avec des personnes ou des territoires soumis à des sanctions sans l'autorisation préalable de Standard.

#### 4.3 Conflits d'intérêts

Nous évitons toute conduite, les engagements commerciaux ou toute autre action qui sont contraires aux intérêts de Standard. Les personnes doivent obtenir l'approbation appropriée avant de rejoindre une association, un conseil ou un comité de tout secteur d'activité.

### **5. Cela dépend de vous**

La renommée de Standard et le succès de ses entreprises dépendent de la compréhension et de l'action de toutes les personnes conformément aux attentes énoncées dans le présent Code. Standard encourage les personnes à poser des questions et à faire rapidement part de leurs préoccupations en tirant parti de l'éventail des ressources disponibles au sein de notre entreprise.

Les personnes peuvent également utiliser la ligne directe d'assistance dédiée à l'éthique de Standard Industries, à titre de mécanisme supplémentaire permettant de signaler les violations potentielles du présent Code de confidentialité, ce qui vous permet de procéder à des signalements de manière anonyme, lorsque la législation



locale le permet. La ligne directe d'assistance est accessible par voie électronique à l'adresse [standardindustries.ethicspoint.com](https://standardindustries.ethicspoint.com) ou par téléphone ; les numéros de téléphone locaux sont disponibles [ici](#).

Nous prenons tous les signalements au sérieux et diligenterons une enquête approfondie sur les comportements incompatibles avec le présent Code de Conduite.

Standard Industries Inc., 9 West 57<sup>th</sup> Street, New York, NY 10019